

DOSSIER D'INSCRIPTION

Volley-Ball Saint-Estève



www.volley-ball-saint-estève.com
volleyballsaintestève66@gmail.com

LISTE DES ELEMENTS A FOURNIR pour les nouvelles licences

- le **formulaire de demande de licence** complété et signé
- un **certificat médical** précisant "apte à la pratique du volley-ball en compétition"
*Il est recommandé d'utiliser le **cadre prévu à cet effet sur le formulaire de demande de licence.***
Pour les enfants, faites remplir par le médecin également la rubrique « surclassement » qui permettra à l'enfant de jouer dans une catégorie d'âge supérieure.
- une **copie recto-verso d'une pièce d'identité**
- 1 **photo d'identité** récente (avec le nom du licencié au dos)
- la **présente fiche remplie** (recto pour tout adhérent + verso pour les enfants mineurs)
- le **montant de la cotisation** (celle-ci inclut la redevance de la licence et une assurance), en chèque (à l'ordre de Volleyball ST Estève), liquide ou chèque vacances).
Montant de la cotisation 2018/19 : 90 Euros (75 la deuxième licence de la même famille), 50 Euro pour le baby-volley.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

La cotisation ne sera pas remboursée en cas de départ de l'adhérent.

TENUE EXIGEE POUR LES SEANCES DE VOLLEY-BALL

- short ou survêtement, tee-shirt, chaussures adaptées à la pratique du sport,
- bouteille ou gourde d'eau,
- pas de bijou, bracelet, montre

Les personnes n'ayant pas une tenue convenable ne pourront assister aux séances.

DROIT A L'IMAGE

Dans le but de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, visant à protéger le droit à l'image et la vie privée, notamment des mineurs, nous sollicitons votre autorisation pour publier des photos des membres du club (vous et/ou vos enfants) sur les différents supports de communication (site internet, presse écrite, calendriers...). Le club s'engage à ne publier aucune image diffamatoire, déformée, ou hors contexte sportif.

Nom et prénom du licencié :

Je, soussigné(e),, **autorise / n'autorise pas*** la publication d'images représentant moi-même / mon enfant* sur les différents supports de communication du club.

Fait à :, le

Signature (des parents pour les mineurs) :

* : Rayez la mention inutile



RESPONSABILITE ENVERS LES ENFANTS MINEURS

La personne responsable d'un enfant mineur doit s'assurer de la présence de l'animateur (ou animatrice) au début de la séance.

La responsabilité de l'association s'arrête à l'heure de la fin du cours. Il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant à l'intérieur de la salle. Si l'enfant est autorisé par son tuteur légal à rentrer chez lui seul, un document manuscrit signé par le responsable doit être établi au préalable.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX POUR LES ENFANTS MINEURS

Nom du médecin à contacter en cas d'accident :

Téléphone :

L'enfant a-t-il des problèmes allergiques ou suit-il un traitement régulier ? oui non

Si oui, veuillez préciser :

.....

AUTORISATION DE TRANSPORT POUR LES ENFANTS MINEURS

Afin de pouvoir assurer le transport des enfants mineurs lors de tournois à l'extérieur,

je soussigné(e),, autorise qu'un responsable du club ou un autre parent puisse conduire mon enfant dans son véhicule personnel ou dans un véhicule municipal aux manifestations sportives extérieures.

Fait à : le :

Signature